

OBJET : Plan neige saisonnier hiver 2019-2020

Ce plan neige saisonnier est un complément au plan neige figurant dans l'AIP FRANCE paragraphe AD 1.2-2 (pages AD 1.2-6 à AD 1.2-16) et prend effet à partir du 21 novembre 2019 et jusqu'au 21 mai 2020.

1 AÉRODROMES OU DES OPÉRATIONS SONT ENTREPRISES

Les informations détaillées sont disponibles dans la partie AD 2.7 de l'AIP France correspondant à l'aérodrome concerné dans l'AIP France AD 2.

LFBFA	AGEN LA GARENNE	LFSX	LUXEUIL SAINT SAUVEUR
LFBUB	ANGOULEME BRIE CHAMPNIERS	LFLY	LYON BRON
LFLFP	ANNECY MEYTHET	LFLL	LYON SAINT EXUPERY MARSEILLE
LFLFW	AURILLAC	LFML	PROVENCE
LFMV	AVIGNON CAUMONT	LFJL	METZ NANCY LORRAINE
LFOA	AVORD	LFBM	MONT DE MARSAN
LFSB	BALE MULHOUSE	LFMT	MONTPELLIER MEDITERRANEE
LFOB	BEAUVAIS TILLE	LFSN	NANCY ESSEY
LFBZ	BIARRITZ PAYS BASQUE	LFSO	NANCY OCHEY
LFBD	BORDEAUX MERIGNAC	LFRS	NANTES ATLANTIQUE
LFRB	BREST BRETAGNE	LFMN	NICE COTE D'AZUR
LFSL	BRIVE SOUILLAC	LFTW	NIMES GARONS
LFRK	CAEN CARPIQUET	LFMO	ORANGE CARITAT
LFMK	CARCASSONNE SALVAZA	LFOJ	ORLEANS BRICY
LFCB	CAZAUX	LFQZ	ORLÉANS SAINT DENIS DE L'HÔTEL
LFOK	CHALONS VATRY	LFPG	PARIS CHARLES DE GAULLE PARIS
LFLB	CHAMBERY AIX LES BAINS	LFPB	LE BOURGET
LFOC	CHATEAUDUN	LFPO	PARIS ORLY
LFLX	CHATEAUROUX DEOLS	LFBP	PAU PYRENEES
LFLC	CLERMONT FERRAND AUVERGNE	LFMP	PERPIGNAN RIVESALTES
LFBG	COGNAC CHATEAUBERNARD	LFQP	PHALSBOURG BOURSHEID
LFGA	COLMAR HOUSSEN	LFPT	PONTOISE CORMEILLES EN VEXIN
LFRG	DEAUVILLE NORMANDIE	LFRT	QUIMPER PLUGUFFAN
LFGJ	DOLE TAVAU	LFRQ	RENNES SAINT JACQUES
LFSG	EPINAL MIRECOURT	LFRN	RODEZ AVEYRON
LFOE	EVREUX FAUVILLE	LFCR	ROUEN VALLEE DE SEINE
LFLS	GRENOBLE ISERE	LFOP	SAINT DIZIER ROBINSON
LFTH	HYERES LE PALLYVESTRE	LFSI	SAINT ETIENNE LOIRE
LFMI	ISTRES LE TUBE	LFMH	STRASBOURG ENTZHEIM
LFRJ	LANDIVISIAU	LFST	TARBES LOURDES PYRENEES
LFRL	LANVEOC POULMIC	LFBT	TOULOUSE BLAGNAC
LFOH	LE HAVRE OCTEVILLE	LFBO	TOULOUSE FRANCAZAL
LFHP	LE PUY LOUDES	LFBZ	TOURS VAL DE LOIRE
LFQQ	LILLE LESQUIN	LFOT	TOUSSUS LE NOBLE
LFBL	LIMOGES BELLEGARDE	LFPN	VALENCE CHABEUIL
LFRH	LORIENT LANN BIHOUE	LFLU	VILLACOUBLAY VELIZY
		LFPV	

2 Les renseignements saisonniers relatifs aux aérodromes autres que ceux listés au § 1 de la présente AIC et qui ne figurent pas dans la partie AD 2.7 sont décrits ci-après.**2.1 GAP TALLARD****2.1.1** Procédés et moyens utilisés pour le déblaiement

a) Neige

- épaisseur inférieure à 5 cm : aucune opération de déblaiement prévue.

- épaisseur supérieure à 5 cm : déclenchement des opérations de déblaiement avec 1 chasse-neige type aileron

Les opérations de déneigement seront déclenchées sous un délai de 24 à 48 heures en fonction de la disponibilité des engins de déneigement routier qui sont utilisés pour le déneigement de l'aérodrome. Contact de l'exploitant de l'aérodrome conseillé en période d'épisode neigeux

b) Glace et verglas

- néant.

2.1.2 Principes généraux régissant l'ordre des opérations

Seront déblayés dans l'ordre suivant :

- la piste 02/20 sur sa longueur et sa largeur.

- les voies de circulation.

- l'accès aux postes d'avitaillement.

- les parkings.

Remarque : la piste en herbe ne sera pas déblayée.

2.2 MONT DAUPHIN SAINT CREPIN**2.2.1** Procédés et moyens utilisés pour le déblaiement

a) Neige

- épaisseur inférieure à 5 cm : aucune opération de déblaiement prévue.

- épaisseur supérieure à 5 cm : déclenchement des opérations de déblaiement avec 1 chasse-neige type aileron.

Les opérations de déneigement seront déclenchées sous un délai de 24 à 48h en fonction de la disponibilité des engins de déneigement routier qui sont utilisés pour le déneigement de l'aérodrome.

Contact gestionnaire conseillé en période d'épisode neigeux.

b) Glace et verglas

- néant.

2.2.2 Principes généraux régissant l'ordre des opérations :

Seront déblayés dans l'ordre suivant :

- la piste 16/34 sur sa longueur et sa largeur.

- les voies de circulation.

- L'accès au poste d'avitaillement.

- Les parkings.

2.2.3 Dérogation apportée au plan neige permanent

La bande gazonnée ne sera pas déblayée.

Remarque : Présence d'un cordon de neige hauteur 50 cm 100 cm sur bord de piste, taxiway et parkings.